

wobei selbstverständlich die Nutzniesser für die anteiligen Kosten aufzukommen hätten.

3. Gerade Architekten, Ingenieure, Heizungs- und Lüftungstechniker usw., welche vor langer Zeit ihre Studien absolviert haben, verfügen oft nicht mehr über den notwendigen Wissensstand, um energiegerecht bauen zu können. Hier könnte der Bund einen wertvollen Beitrag leisten. In ähnlicher Richtung zielen und zielen die Impulsprogramme I und II (Haustechnik), allerdings auf einer anderen (eher handwerklichen) Ebene. Trotzdem könnten solche Programme allenfalls als Muster für das vorgeschlagene Weiterbildungsprogramm dienen.

*Schriftliche Erklärung des Bundesrates vom 26. November 1986*

*Déclaration écrite du Conseil fédéral du 26 novembre 1986*  
Der Bundesrat ist bereit, das Postulat entgegenzunehmen.

*Ueberwiesen – Transmis*

86.903

**Postulat  
der freisinnig-demokratischen Fraktion  
Schwerpunktprogramm Energieforschung  
Postulat  
du groupe radical-démocratique  
Recherche en matière énergétique.  
Liste de priorités**

*Wortlaut des Postulates vom 2. Oktober 1986*

Der Bundesrat wird eingeladen, den eidgenössischen Räten ein Schwerpunktprogramm «Energieforschung» zu unterbreiten. Das Programm soll insbesondere auch die Erforschung neuer und alternativer Energien sowie die Möglichkeiten des Energiesparens umfassen. Es hat sich allerdings auf Gebiete zu beschränken, welche einen nennenswerten Beitrag zu einer sinnvollen Energiediversifizierung und zu einer effizienteren und/oder umweltgerechteren Energieverwendung versprechen.

*Texte du postulat du 2 octobre 1986*

Le Conseil fédéral est invité à soumettre aux Chambres une liste des priorités que la Confédération entend fixer dans le cadre de la recherche en matière énergétique. Cette liste doit comprendre notamment la recherche en matière d'énergies nouvelles et d'énergies de substitution, ainsi que les formes possibles d'économies d'énergie. Elle devra cependant se limiter aux domaines où pourront être enregistrés des résultats appréciables en ce qui concerne la diversification et l'utilisation efficace, et sans danger pour l'environnement, de l'énergie.

*Sprecher – Porte-parole: Giudici*

*Schriftliche Begründung – Développement par écrit*

1. Il faut bien reconnaître que les résultats des travaux de recherche dans le domaine des énergies de substitution ont été, jusqu'ici, plutôt décevants. Cela ne tient pas tant à la recherche ou aux moyens utilisés à cette fin qu'à certaines limites physiques auxquelles se heurte l'utilisation de telles énergies. Malgré cela, la Suisse devrait accroître ses efforts en la matière. Il convient cependant de le faire en mettant l'accent sur certains secteurs bien déterminés. Seuls doivent être poursuivis les projets qui laissent vraiment entrevoir une contribution appréciable à une diversification judicieuse de nos sources d'énergie et à une utilisation de celle-ci, qui soit plus rationnelle et plus respectueuse de l'environnement.

2. Pour ce qui est de la recherche en matière énergétique, on pourrait imaginer de mettre l'accent sur les secteurs suivants:

- utilisation plus rationnelle de l'énergie (nouveaux matériaux de construction, mesure de la chaleur consommée, ventilation et climatisation plus rationnelles, etc.);
- techniques de combustion moins nuisibles à l'environnement (combustion à lit fluidisé, incinération des déchets, lavage des fumées, etc.);
- énergies de substitution (cellules solaires ayant un meilleur rendement, technique de la couche mince, centrales solaires de faible puissance, énergie géothermique, etc.);
- sécurité (systèmes de réacteurs plus sûrs, amélioration de la sécurité des réacteurs à eau légère, etc.).

3. Pour un petit pays comme le nôtre, il ne serait pas raisonnable de se disperser et de faire de la recherche tous azimuts. Elle doit donc être coordonnée avec les projets de recherche internationaux en cours. L'idéal serait d'arriver à une division internationale du travail avec possibilité d'échanger les résultats obtenus. Priorité devrait être donnée à des projets susceptibles d'ouvrir de nouveaux marchés à notre industrie.

4. En Suisse, nous ne disposons pas du nombre de projets et de chercheurs qualifiés qui justifierait l'engagement de moyens importants. Ce serait également une illusion de penser qu'il suffit de mettre à disposition de gros budgets de recherche pour pouvoir résoudre tous les problèmes énergétiques. Il nous paraît cependant judicieux et possible d'augmenter d'environ 100 millions de francs par an les moyens financiers engagés à cette fin. Il n'est pas nécessaire pour cela de créer de nouvelles recettes fiscales affectées à ce but, car il est possible de dégager ce montant dans le cadre du budget ordinaire de la Confédération.

*Schriftliche Erklärung des Bundesrates vom 26. November 1986*

*Déclaration écrite du Conseil fédéral du 26 novembre 1986*  
Le Conseil fédéral est prêt à accepter le postulat.

*Ueberwiesen – Transmis*

86.904

**Postulat  
der freisinnig-demokratischen Fraktion  
Pilotanlagen für die alternative  
Energieerzeugung  
Postulat  
du groupe radical-démocratique  
Energies de remplacement.  
Installations pilotes**

*Wortlaut des Postulates vom 2. Oktober 1986*

Die Erstellung von Pilotanlagen zur Nutzung erneuerbarer Energien durch die Industrie in Zusammenarbeit mit staatlichen Fachstellen würde Möglichkeiten und Grenzen solcher Anlagen aufzeigen und der Schweizer Industrie den Einstieg in möglicherweise interessante internationale Zukunftsmärkte erleichtern. Denkbar wäre der Bau eines photovoltaischen und/oder solarthermischen Demonstrationskraftwerkes in den Alpen. Der Bundesrat wird eingeladen zu prüfen, ob die Erstellung solcher Anlagen sinnvoll wäre.

*Texte du postulat du 2 octobre 1986*

La construction par l'industrie, en collaboration avec les services publics compétents, d'installations pilotes pour l'utilisation d'énergies renouvelables permettrait de mettre en évidence les possibilités et les limites de telles installations et aiderait l'industrie suisse à s'assurer dans le monde

## **Postulat der freisinnig-demokratischen Fraktion Schwerpunktprogramm**

### **Energieforschung**

### **Postulat du groupe radical-démocratique Recherche en matière énergétique. Liste de priorités**

In	Amtliches Bulletin der Bundesversammlung
Dans	Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale
In	Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale
Jahr	1986
Année	
Anno	
Band	V
Volume	
Volume	
Session	Wintersession
Session	Session d'hiver
Sessione	Sessione invernale
Rat	Nationalrat
Conseil	Conseil national
Consiglio	Consiglio nazionale
Sitzung	13
Séance	
Seduta	
Geschäftsnummer	86.903
Numéro d'objet	
Numero dell'oggetto	
Datum	19.12.1986 - 08:00
Date	
Data	
Seite	2054-2054
Page	
Pagina	
Ref. No	20 015 054

Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung.

Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale.

Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.